René Ochronowicz

UNION DES COUVEUSES

Association Loi 1901

Siège social : 14 rue Delambre

75014 PARIS

Déclarée le 8 février 2002

Sous le n° 0595038737

N° SIRET : 44168361200010

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de la Région Paris - Ile de France
Commissaire aux Comptes inscrit - Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siret 415 349 539 00015 - NAF 6920Z
46 bis rue Jean Legrand 91330 YERRES – Téléphone 01.69.48.88.31 - Télécopie 01.69.83.80.82
01.69.48.86.13

Mesdames, Messieurs les Sociétaires
de l'Association UNION DES COUVEUSES,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2005, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association UNION DES COUVEUSES tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;

- la justification de mes appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration en date du 21 avril 2009. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à YERRES, le 13 mai 2009

René OCHRONOWICZ

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

BILAN ACTIF

Euros

		31/12/2008			31/12/2007
		Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles		13 039	7 367	5 672	8 136
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL	(I)	**13 039**	**7 367**	**5 672**	**8 136**
Comptes de liaison					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					1 670
Créances d'exploitation (3)					
Créances usagers et comptes rattachés		34 603	3 400	31 203	260 553
Autres créances		354 882		354 882	3 065
Valeurs mobilières de placement		53 258		53 258	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		73 375		73 375	84 295
Charges constatées d'avance (3)		3 052		3 052	9 218
TOTAL	(II)	**519 170**	**3 400**	**515 770**	**358 800**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)				
Primes de remboursement des emprunts	(IV)				
Ecarts de conversion actif	(V)				
TOTAL GENERAL	(I à V)	**532 209**	**10 767**	**521 442**	**366 936**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisé par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre		

BILAN PASSIF

Euros

		31/12/2008	31/12/2007
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		79 868	55 815
Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		7 665	4 993
Report à nouveau			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		11 309	26 725
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL	**(I)**	**98 842**	**87 533**
Comptes de liaison	**(II)**		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		20 698	8 698
Provisions pour charges			
TOTAL	**(III)**	**20 698**	**8 698**
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL	**(IV)**		
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		71 152	7 261
Emprunts et dettes financières divers (3)		3 307	13 338
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		45 120	137 069
Dettes fiscales et sociales		49 590	43 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)		232 733	69 250
TOTAL	**(V)**	**401 902**	**270 705**
Ecarts de conversion passif	**(VI)**		
TOTAL GENERAL	**(I à VI)**	**521 442**	**366 936**
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		*345 525*	*268 532*
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		*56 377*	*2 172*
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2008 un total estd e 521 442,47 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un résultat de 11 308,97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrantl a période du 01/01/2008 au 31/12/2008.

Les notes ou tableaux ci-après fontp artie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformémenta ux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

etc onformément aux règles générales d'établissement etd e présentation des comptes annuels.

Les durées d'usage pour l'amortissementd es biens non décomposables sont maintenues conformément aux mesures de simplification mises en place pour les petites et moyennes entreprises (décret N°2005-1757 du 30 décembre 2005).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité estl a méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coûtd 'acquisition (Prix d'achate t frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Mobilier de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 à 4 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthodes

Aucun changement de méthodes n'a été constaté durantl 'exercice.

Rémunération des dirigeants

Aucun cadre dirigeant, bénévole ou salarié, n'a été rémunéré par l'association durant l'exercice.